

Markus Vogel va continuer à prendre soin de ses lapins.



«L'élevage de petits animaux est un sport d'équipe»

Le 16 juin 2019, Markus Vogel a remis son mandat de Président de Petits animaux Suisse. Dans son entretien annuel, il raconte comment il a vécu sa période de fonction, comment il voit l'avenir de la Fédération et de quoi il se réjouit après cette remise. **UN INTERVIEW DE SIMON KOEHLIN**

Monsieur Vogel, vous remettez la fonction de Président de Petits animaux Suisse. Comment avez-vous vécu votre dernière année à la tête de cette Fédération?

Ce fut une année intensive et passionnante. Un grand bouleversement a eu lieu avec la fondation de la Tierwelt AG. Il y a eu des moments où ce n'est pas une petite bise qui soufflait sur la Suisse mais un véritable ouragan.

Qu'est-ce qui a été beau?

Le travail au sein du comité, les nombreux et bons contacts avec les éleveurs et les fonctionnaires.

Qu'est-ce qui fut moins joli?

«Ce que tu fais n'a aucune importance, – c'est faux de toute façon!»

En plus de vous, trois autres membres du comité ont annoncé leur démission il y a quelques mois. Le comité a-t-il ensuite lâché la bride?

En aucun cas. Tous les membres du comité, je ne l'ai jamais vécu autrement, ont assumé leurs devoirs avec une grande sérieux et avec responsabilité jusqu'à aujourd'hui.

Y a-t-il des thèmes que vous avez consciemment laissé au nouveau comité?

Non. Il ne nous est jamais venue la pensée: «Ce sont les nouveaux qui décideront.» Il y aura certainement des sujets qui ne seront pas terminés. Ceci est une réalité qui est vécue dans chaque petite société.

Une décision qui a été beaucoup discutée, la transformation en société anonyme de la «Tierwelt», du secrétariat de la Fédération et du shop «Tierwelt». Quelle est l'idée derrière ce changement?

Petits animaux Suisse doit s'inquiéter pour son avenir. L'interdépendance avec les ZT Medien AG est très grande. Jusqu'en 2023, le contrat de collaboration garde sa validité.

té. Ce fut très bien pendant beaucoup d'années – certaines choses sont clairement réglées, bien d'autres ne le sont pas. Il est très certain qu'il y aura de grands changements au cas où le contrat est vraiment prolongé. Petits animaux Suisse a une grande responsabilité envers son personnel. Cette responsabilité sera mieux assurée avec une «Tierwelt» sous forme de société anonyme.

Cette Tierwelt SA pourra-t-elle maintenant faire ce qu'elle veut?

En aucun cas. D'un côté, le Président de Petits animaux Suisse est le représentant du comité au sein du Conseil d'Administration de la SA, de l'autre côté, le comité dans son ensemble contrôle les travaux de la Tierwelt SA.

Qu'en est-il du secrétariat de la Fédération?

Le secrétariat de la Fédération doit dans tous les cas continuer d'offrir des prestations en faveur des membres, ceci est le cœur du métier. Ce n'est de loin pas la seule tâche du personnel, les activités sont très diverses.

Qu'en est-il du shop, offrira-t'il des prestations qui ne servent à rien pour les éleveurs?

Ceci ne peut pas être le cas! Le shop doit administrer et vendre le matériel pour nos éleveurs. Le personnel du shop assure également beaucoup de tâches pour le secrétariat de la Fédération, comme la statistique par exemple.

La révision des statuts, planifiée, a également suscité des discussions. Une assemblée extraordinaire des délégués a cependant tout refusé. Cette assemblée extraordinaire était-elle donc superflue?

Selon certains points de vue, on peut le voir ainsi. Personnellement je suis encore d'avis que nous avons laissé passer l'occasion d'adapter les statuts. Les délégués ont toutefois dit non à une grande majorité, et cela il faut l'accepter. La grande mobilisation des délégués a démontré qu'ils portent de l'intérêt à la vie de la Fédération. Les discussions ont été loyales et objectives, c'est cela qui était important pour moi. Dans les dernières semaines, j'ai entendu plusieurs fois: «Les statuts doivent être révisés!» L'idée du comité n'était donc pas vraiment fautive – où bien ?

Il y a des modifications des statuts, qui malgré cela, sont à faire en urgence.

Exactement! À l'assemblée des délégués, le nouveau règlement de la justice sera mis en votation. Pour cela, il faudra aussi modifier les articles 13 et 27 des statuts pour la mise en œuvre.

Au cours de l'année dernière, il a été longuement discuté au sein de la Fédération du thème «structures». Qu'est-ce qui a évolué pendant cette période?

Rien! Le moment n'est pas encore là pour faire des adaptations claires. Personnellement, je constate de mes propres yeux que les fédérations cantonales collaborent très bien entre elles. Plus tard, quand les aspects financiers se feront plus pressants, le thème reviendra forcément sur la table. Je me permets de penser que dans une dizaine d'années, il n'y aura plus 22 fédérations cantonales.

La Fédération faitière doit-elle définir un cadre, ou les fédérations cantonales et les sections doivent-elles s'organiser de manière adéquate selon les objectifs recherchés?

La Fédération doit définir un cadre général, tout le reste est à régler dans une large mesure par les fédérations cantonales et les sections elles-mêmes. Ceci était mon objectif personnel, lequel n'a pas été apprécié, peut-être pas non plus compris. C'est également pour cette raison que la modification des statuts était également mon objectif. Des statuts plus simples avec plus de

«Dans dix ans, il n'y aura plus 22 fédérations cantonales.»

marge de manœuvre. De plus, Petits animaux Suisse n'a pas l'utilité, en plus des statuts, de plus de dix règlements. Du reste, toute cette guerre de paperasse empêche actuellement que les fusions de fédérations cantonales soient rendues possibles.

SA, statuts, structures – ce sont tous des thèmes de bureaucratie. Que s'est-il passé pendant l'année dans la vie de la Fédération qui concerne la préoccupation majeure des éleveurs: avec les animaux?

Le bien-être des animaux est au centre des préoccupations du comité de Petits animaux Suisse, aussi peut-être si ce n'est pas toujours ressenti comme tel. La commission de la santé et de la protection des animaux a, sur mandat du comité, établi et mis en œuvre le label «détention exemplaire de petits animaux». Les premières installations pour petits animaux ont reçu leurs distinctions l'automne passé.

Des changements dans la détention auront-ils lieu dans un futur proche ou lointain auxquels les éleveurs de petits animaux devront se conformer?

Plus que la détention, les expositions me font plus de soucis en ce moment. Les expositions sont pour nous très importantes. Nous devons travailler absolument plus sur deux sortes d'expositions: exposition pour l'éleveur, exposition pour un large spectre de visiteurs.

Vous étiez Président de Petits animaux Suisse pendant quatre années. De quoi êtes-vous fier?

Pour moi, ce sont les rencontres passionnantes entre éleveurs, fonctionnaires et autorités, la collaboration constructive au comité. De plus, nous avons pris des décisions importantes. Avec l'acquisition du parc d'exposition, nous offrons aux membres la possibilité de présenter les animaux de manière conforme à la protection des animaux. En général, j'ai appris beaucoup de choses pendant ces quatre années.

Qu'est-ce qui vous cause du souci?

La détention et l'élevage des petits animaux sont un sport d'équipe. Pour avoir du succès, on a besoin de tout un chacun. Ensemble, nous avons du succès, ensemble des échecs. Il y a des footballeurs au top comme Ronaldo, dans la même équipe peuvent jouer également des joueurs supposés «plus faibles». Des joueurs isolés me causent du souci, ceux qui ne jouent pas pour l'équipe, qui se permettent de temps à autre une faute tactique. Les petits animaux doivent être au centre, pas l'argent ou une personne.

Pouvez-vous vous imaginer, à l'avenir, reprendre d'autres fonctions dans la Fédération?

Je prendrai soin et m'occuperai de mes lapins dans la colonie pour petits animaux de Sursee et serai membre de la société du même lieu comme auparavant. Dans le groupe central du club suisse des éleveurs de lapins argentés, je suis encore vice-président. Ce qu'il adviendra dans le futur, c'est l'avenir qui le décidera, tout est ouvert. Pour le moment, j'ai exercé plus de 100 ans d'activité au sein de divers comités. Assurément, je continuerai de suivre les activités qui concernent l'élevage de petits animaux.

Sur quoi vous réjouissez-vous, quand, le 16 juin 2019, à Belp, vous aurez remis votre fonction à votre successeur?

Je me réjouis avant tout de pouvoir passer plus de temps avec ma partenaire. Je me réjouis de quelques jours de vacances en 2019, journées que je pourrai apprécier et non plus de devoir les utiliser pour Petits animaux Suisse. Je pourrai également être plus présent dans mon entreprise.

Et que souhaitez-vous à Petits animaux Suisse?

Mon plus grand souhait pour Petits animaux Suisse est que «les petits animaux» redeviennent le centre de nos préoccupations. Que les discussions soient ouvertes, que les décisions soient acceptées et que les fonctionnaires ne soient plus au centre. Tout cela sous la devise: «l'élevage des petits animaux, un hobby avec du cœur»!